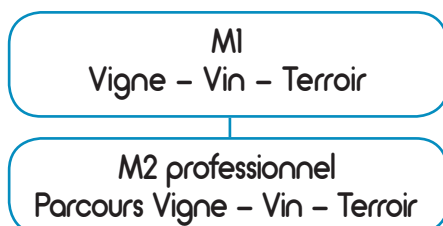


mention Sciences de la Vigne et du Vin



Pour accéder aux fiches filières, cliquez sur les intitulés des diplômes ci-dessus.

LICENCES CONSEILLÉES

Licences mention

- Sciences de la Vie, parcours Sciences de la Vigne (en priorité)
- Sciences de la Terre et/ou de l'Environnement.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Candidature sur <https://ecandidat.u-bourgogne.fr> de mai à juin

Pièces à fournir

- CV rappelant les étapes du cursus, les mentions obtenues et toute autre expérience (stage, expérience professionnelle) permettant d'apprécier les acquis et compétences
- Copie de chaque diplôme obtenu depuis le bac
- Relevé de notes de chaque semestre du cursus de licence
- Lettre de motivation.

Critères d'évaluation de la candidature

- Adéquation du cursus (parcours suivis en licence).
- Qualité du cursus (notes globales obtenues à chaque niveau de L, classement dans les promotions, mentions)
- Motivations des candidat.es
- Stages effectués dans le cursus et hors cursus (connaissance de la viticulture et cohérence thématique, durée, éventuellement évaluation appliquée).

Le jury se réserve le droit d'**auditionner** les candidat.es retenus par affiner son choix en fonction des motivations.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Identifier, organiser et planifier les actions selon les objectifs de production, les normes environnementales
- Gérer les opérations d'entretien du vignoble (taille, opérations en vert, entretien du sol...)
- Identifier les besoins et appliquer les mesures correctives
- Encadrer une équipe
- Établir des protocoles
- Mettre au point des expérimentations
- Réaliser des expériences et analyser leurs résultats
- Élaborer des documents (fiches techniques, documents de synthèse, rapport d'activité)
- Transmettre ses savoirs et savoir-faire
- Conseiller et assister techniquement les professionnels de la filière viticole
- Estimer et évaluer les risques
- Connaître les techniques culturales viticoles
- Analyser des résultats scientifiques et en tirer des conclusions objectives
- Élaborer des hypothèses
- Capacité à communiquer
- Capacité à travailler individuellement et/ou en équipe
- S'adapter aux évolutions techniques

DÉBOUCHÉS

- Chef.fe de culture
- Régisseur.e ou Assistant.e régisseur.e d'exploitation viticole
- Conseiller.ère viticole
- Cadre technico-commercial.e
- Ingénieur.e délimitation
- Installation (sur le domaine familial ou création de domaine)
- Technicien.ne vignoble (cave coopérative, syndicat...)

CONTENUS DE LA MENTION

- Géologie de la Surface et Agroclimatologie
- Outils analytiques (SIG, données de terrain)
- Formation à l'Environnement Professionnel
- Technologies des vinifications
- Nutrition carbonée et métabolisme de la vigne
- Agronomie viticole
- Exploration des ressources génétiques de la vigne
- Droit, réglementation et économie de la filière
- Mise en situation professionnelle : réalisation d'un audit de terroir en collaboration avec un domaine viticole
- Outils et environnement professionnel
- Viticulture durable
- Valorisation des terroirs vitivinicoles
- Terroirs, Régions et Vins
- Projet professionnel et stages



Institut universitaire
de la Vigne et du
Vin "Jules Guyot"
2 rue Claude
Ladrey – BP 27877
21078 Dijon Cedex



Certification

Master, diplôme national inscrit
RNCP (Répertoire National des
Certifications Professionnelles)



Rémunération

1500 à 2120 € net mensuels

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master 2013.



Taux d'insertion

85 %

CONTACTS

Master 1

- sophie.trouvelot@u-bourgogne.fr
03 80 39 63 90

Master 2

- sandrine.rousseau@u-bourgogne.fr
03 80 39 62 61

Secrétariat

- emmanuelle.lavrador@u-bourgogne.fr
03 80 39 61 90



Pôle Formation et Vie Universitaire

Maison de l'Université
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr



Capacité d'accueil en M1

- 25

Nombre de dossiers reçus / nombre de places

- M1 : 90 dossiers pour 25 places
- M2 : 30 dossiers pour 25 places



Périodes en milieu professionnel

Master 1

- stage obligatoire (4 semaines en mai)
- + stage à l'initiative de l'étudiant.e (juillet à août)

Master 2

- stage obligatoire de 4 à 6 mois à partir de fin mars